

Clichy, le mardi 17 mars 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU MARDI 21 AVRIL 2020

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

PERSPECTIVES 2020

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du mardi 21 avril 2020 et du Document d'Enregistrement Universel 2019.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 21 AVRIL 2020 :

L'Oréal informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte sera retransmise en direct et dans son intégralité sur le site www.loreal-finance.com depuis le 41 rue Martre à Clichy, siège administratif de L'Oréal, le mardi 21 avril 2020 à 10h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le lundi 16 mars 2020 et contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de résolutions et les informations légales peuvent être consultés sur le site Internet www.loreal-finance.com (rubriques Information Règlementée / Documentation Assemblée Générale).

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet précité, dans les conditions légales et réglementaires, à compter du vendredi 1^{er} avril 2020.

Avertissement : Dans le contexte du Covid-19 et compte tenu des restrictions aux déplacements et rassemblements mises en œuvre par les autorités publiques pour répondre à la crise sanitaire actuelle, notamment les interdictions de rassemblement de plus de 100 personnes et de tout déplacement de personne, les modalités d'organisation de l'Assemblée générale des actionnaires devant se tenir le 21 avril 2020 pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site www.loreal-finance.com.

Dans toute la mesure du possible et pour leur propre sécurité, il est conseillé aux actionnaires d'éviter de se déplacer. A cet effet, et comme le rappelle l'AMF, les actionnaires peuvent exprimer leur vote, en amont de l'Assemblée Générale par correspondance ou par Internet.

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019 :

Le Document d'Enregistrement Universel 2019 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le mardi 17 mars 2020. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet www.loreal-finance.com (rubriques Information Règlementée / Document d'Enregistrement Universel).

Le Document d'Enregistrement Universel comprend notamment le Rapport Financier Annuel, un Rapport Intégré, les Rapports des Commissaires aux comptes et leurs honoraires, les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat d'actions ainsi qu'une rubrique Perspectives 2020.

PERSPECTIVES 2020 :

Le début de l'année 2020 est marqué par le contexte du Coronavirus (COVID-19) qui impacte le marché de la Beauté dans plusieurs zones géographiques et au Travel Retail pour une durée qu'il est à ce stade encore difficile d'apprécier.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer en priorité la sécurité des salariés de L'Oréal dans les pays affectés par cette crise sanitaire.

L'expérience de situations similaires dans le passé (SARS, MERS, etc...) montre qu'après une période de turbulences, la consommation de produits de beauté repart fortement.

A la date de dépôt du présent Document d'Enregistrement et en considérant que cette épidémie et les perturbations qu'elle engendre n'excéderont pas quelques mois et se dérouleront comme les précédentes, nous sommes confiants en notre capacité à surperformer cette année encore le marché de la Beauté et à réaliser une nouvelle année de croissance du chiffre d'affaires et des résultats.

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Jean-Régis CAROF
Tél : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tél : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Domitille FAFIN
Tél : 01.47.56.76.71
domitille.fafin@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels, le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, ou l'application mobile L'Oréal Finance, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).
